

AR PREFECTURE

082-200061257-20210329-0320210203-BF  
Regu le 30/03/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département  
100 Boulevard Hubert Gouze  
82000 MONTAUBAN

## CONSEIL SYNDICAL

### REUNION DU 29 MARS 2021

Date d'envoi de la convocation : 22 mars 2021

L'An deux mille vingt-et-un et le 29 du mois de mars (29.03.2021) à 9 heures 30 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 22 mars 2021, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans), sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

#### **PRESENTS : 12**

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. DELBREIL Thierry (1<sup>er</sup> Vice-Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2<sup>ème</sup> Vice-Président) en visioconférence, M. SALOMON Bernard (3<sup>ème</sup> Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4<sup>ème</sup> Vice-Présidente), M. CRUSBERG Daniel (Délégué suppléant), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire) en visioconférence, M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

#### **REPRÉSENTÉS : 5**

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)  
Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. DELBREIL Thierry (1<sup>er</sup> Vice-Président)  
M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. DELBREIL Thierry (1<sup>er</sup> Vice-Président)  
M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire)  
Mme TUYERES Stéphane (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)

#### **EXCUSÉS : 3**

M. FERTE Denis (Délégué titulaire)  
Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire),  
Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance M. QUATRE Christian

AR PREFECTURE

032-200061257-20210329-0320210203-BF  
Regu le 30/03/2021

**DELIBERATION N°03/2021-02**  
**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020**  
**DU BUDGET PRINCIPAL M14 DU SYNDICAT MIXTE**  
**TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales pris notamment en son article L.1612-2,

**Vu** le compte de gestion du Payeur départemental pour l'année 2020, visé de la Direction départementale des finances publiques et du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique,

**Considérant** qu'avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Trésorier établit un compte de gestion par budget,

**Considérant** que le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif,

**Considérant** que les écritures du comptable sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur,

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique de se prononcer sur le compte de gestion 2020 établi par Monsieur le Payeur Départemental.

Les résultats du compte de gestion 2020 pour le budget principal M14 du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, joints en annexe, sont conformes à ceux du compte administratif 2020 du budget principal M14.

---

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE**, pour l'exercice 2020, le compte de gestion du budget principal M14 de Tarn-et-Garonne Numérique établi par le Payeur Départemental, comptable public du Département, joint à la présente délibération. Ce compte de gestion est en tout point conforme au compte administratif 2020 du budget principal M14 du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents s'y référant.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés**

Certifié exécutoire par le Président  
compte-tenu de l'envoi en préfecture le **30 MARS 2021**  
et de la publication le **01 AVR. 2021**

Fait à Montauban, le 29 mars 2021

Le Président,  
Jean-Philippe BESIERS

  
Syndicat Mixte  
Tarn-et-Garonne Numérique  
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze  
82013 MONTAUBAN cedex  
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z